

infos, village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

MARS / AVRIL 2024

117

Sensibilisation P. 8

Rouler en toute sécurité



p. 15

DOSSIER

Budget
participatif

À la Une

04 Instantanés'



08 Actus'

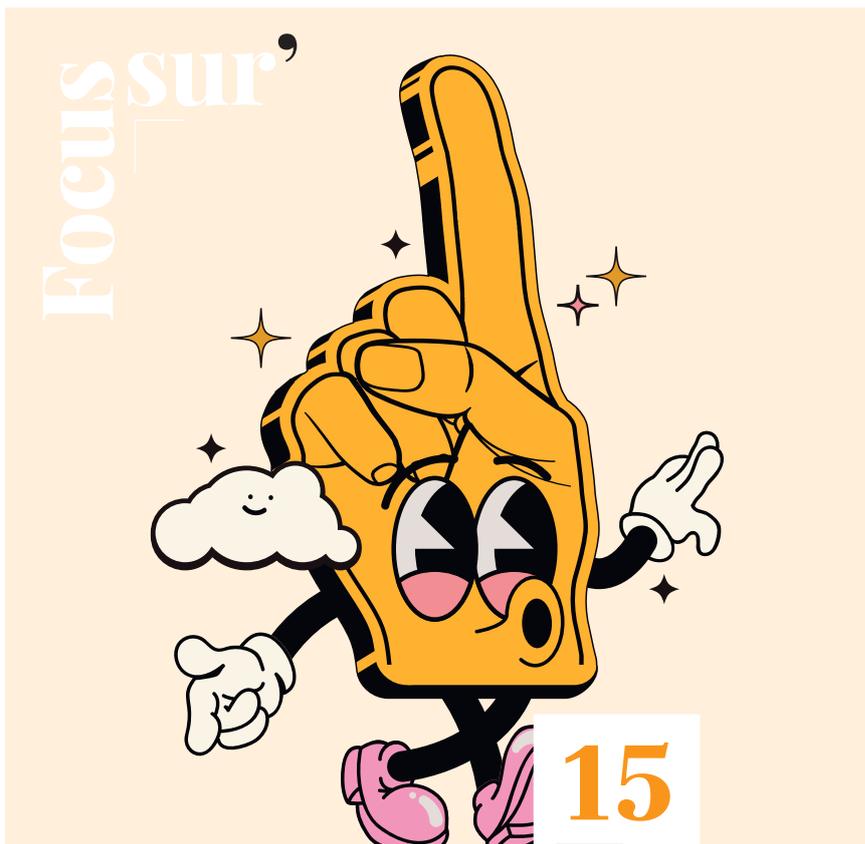
- Sensibilisation : rouler en toute sécurité.
- Service Population : inscrivez-vous en ligne pour le recensement citoyen.
- Marché de Noël : candidater pour exposer.
- Jeunesse : tremplin pour l'avenir.
- Jeunesse : les voyages forment la jeunesse.
- Scolarité : les collégiens de passage à la mairie.
- Enfance : la tête plutôt que la calculette.
- Enfance/Jeunesse : voyages, voyages.



19 Lumière sur...'

La guinguette nomade : la caravane du bonheur.

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



15

DOSSIER

Budget participatif'



20 Qualité de vie'

- Zoom sur les travaux.
- Prévention : les chenilles redémarrent.
- Espaces verts : abattage de sécurité.
- Circulation : disparition de la vignette verte.
- Permis de conduire dématérialisé.
- Cadre de vie : vers un aéroport plus vert.
- PLUi : réunion publique.
- Concours de balcons et jardins fleuris.
- Mutuelle communale : le collectif au service de la santé.
- Pouvoir d'achat : mieux gérer pour moins dépenser.

27 Santé'

Suivez-nous sur

[f](#) [i](#) [in](#) @VilledeParayVieillePoste

infos' village

Magazine gratuit d'informations municipales
MARS / AVRIL #117

Tirage: 3900 exemplaires •
Éditeur: Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directeur de la publication: Nathalie Lallier
• Rédaction: Florian Porta, Géraldine Rigo, Julie Sauvry, Emma Radinger,
• Photographies: service Communication
• Création graphique: emendo.fr
• Mise en page: Géraldine Rigo
• Impression : Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)

Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC
10-32-3010

Renseignement :
Service communication,
Tél.: 0169 387983



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

L'hiver, si hiver il y a eu, s'est terminé par une note positive dans une ambiance très festive avec le repas des séniors. Ce moment est important car il représente tout ce que l'on souhaite aux paraysiens : être ensemble, partager, danser, manger et être heureux. À travers nos projets, quelle que soit la génération, c'est cette même envie que nous souhaitons insuffler. Celle de la main tendue, celle de faire collectif, celle du bien-être ensemble, celle d'être paraysien.

C'est également dans cet objectif que nous avons mis en place depuis trois ans le budget participatif. C'est un outil valorisant l'action citoyenne car ce sont tout d'abord vos idées, pensées par vous dans l'intérêt général et celui de notre Ville. C'est ensuite un appel à la participation de tous afin de voter pour celui qui vous semblera le plus intéressant pour nous tous et pour Paray.

Au niveau du Conseil Municipal, c'est une autre participation qui se profile au printemps, celle de l'élaboration du budget 2024 qui intervient, toujours et encore, dans un contexte économique et financier instable, marqué par des conflits géopolitiques dans différentes régions du monde : guerres en Europe Orientale, au Proche-Orient et au Caucase. À cela s'ajoute l'envolée des prix de l'énergie et des matières premières qui affecte depuis deux ans, à la hausse, le coût de production des denrées alimentaires et érode le pouvoir d'achat des ménages. La politique monétaire mise en place par les banques centrales pour enrayer l'inflation a fait évoluer les taux d'intérêts d'emprunt à un niveau jamais atteint depuis le lancement de la monnaie unique en 1999.

Conscients de l'impact de cette inflation sur le pouvoir d'achat des

Notre budget, qui sera voté en Conseil Municipal le 4 avril, traduira notre volonté de défendre une action politique à la fois résiliente, solidaire et responsable.

Paraysiens, notre budget, qui sera voté en Conseil Municipal le 4 avril, traduira notre volonté de défendre une action politique à la fois résiliente, solidaire et responsable. Résiliente : en maintenant la qualité de service public proposé aux administrés, sans augmentation de fiscalité. Solidaire et responsable : en prenant des mesures qui limiteront autant que possible l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat de des habitants, tout en préservant les marges financières de la Ville.

Alors pour ce printemps, si printemps il y a, nous continuons d'investir, d'innover, malgré les obstacles, afin que les paraysiens s'épanouissent dans leur ville et dans leur vie et cela à tout âge. Car il n'y a pas d'âge pour être heureux.

Retour en images'



20 JANVIER

Qui va à la chasse perd sa place !

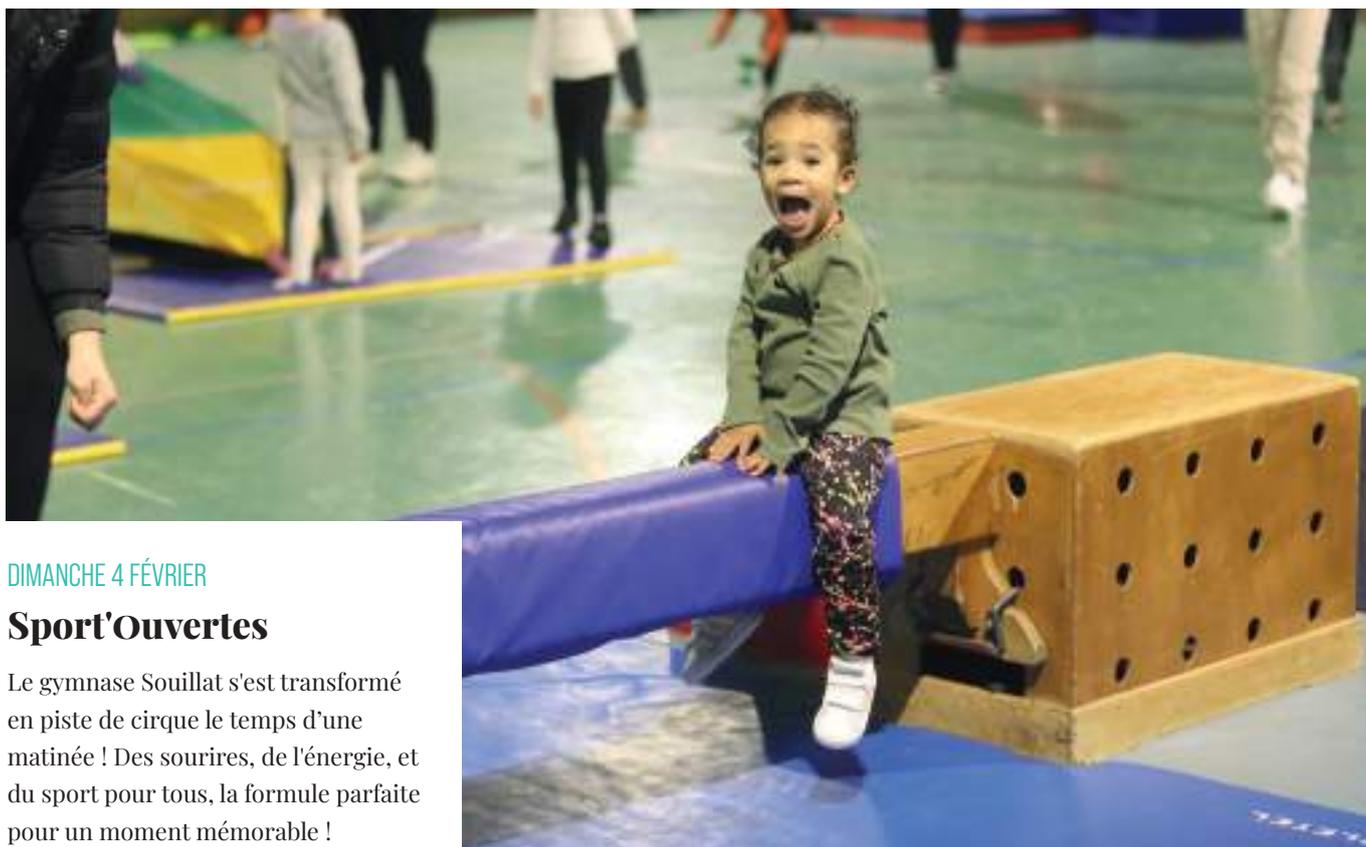
Feydeau nous conviait à une chasse à courre mémorable avec pour règle : 'Qui va à la chasse perd sa place !' Dans un univers délirant, entre courses poursuites et échanges de pantalons, la morale a été mise à l'épreuve. Un public conquis.



VENDREDI 2 FÉVRIER

Toan'co

Les spectateurs ont pu assister à un concert avec des ambiances vocales street, proches du Slam, couplées aux vibrations naturelles et acoustiques pour ce duo à L'Avant-Scène.



DIMANCHE 4 FÉVRIER

Sport'Ouvertes

Le gymnase Souillat s'est transformé en piste de cirque le temps d'une matinée ! Des sourires, de l'énergie, et du sport pour tous, la formule parfaite pour un moment mémorable !



LE LUNDI 5 FÉVRIER

Fête de la crêpe

L'Espace Seniors a célébré son annuelle fête de la crêpe, en compagnie des élus Martine Teillout, Françoise Doddi-Pouyet et Sylvain Hamard. Entre dégustation de cidre et de crêpes, l'atmosphère était propice à la danse et aux échanges, transformant ainsi cet après-midi en un moment festif.



SAMEDI 2 MARS

Balade urbaine

Madame le Maire, accompagnée des élus et des membres du Grand-Orly Seine Bièvre, a eu l'opportunité d'échanger avec les Paraysiens sur leurs aspirations pour le Paray de demain dans le cadre de la concertation sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).



MERCREDI 14 FÉVRIER

Parole et tartines "Régie des Eaux"

Une nouvelle édition de Paroles et Tartines, s'est tenue à l'Hôtel de Ville sur le thème : "Régie de l'eau : qui, quand, quoi, comment...".

M. Deffontaines, Directeur Général de la nouvelle régie et Madame le Maire ont répondu à toutes les questions, apaisant ainsi les préoccupations des participants.

Retour en images'



Vacances d'hiver

Deux semaines riches en émotions et en activités se sont déroulées au sein des centres de loisirs. Spectacle de marionnettes au Jardin du Luxembourg, atelier muffins et carnaval de Rio ou grande fête à central park... De même, les ados de l'espace jeunesse n'ont pas eu le temps de s'ennuyer : sorties au bowling, Koezio, ateliers cuisine ou création de savons...



Séjours au ski à Saint-Nicolas-la-Chapelle

Au cours des deux semaines de vacances d'hiver, 200 jeunes Paraysiens de 6 à 17 ans se sont rendus à Saint-Nicolas-la-Chapelle pour deux séjours inoubliables. Ils ont pu perfectionner leur niveau de ski, mais aussi profiter de nombreuses activités telles que l'accrobranche, visite du village et la célèbre boum de fin de séjour.



DU 13 AU 17 FÉVRIER

Stage sports collectifs

À chaque période de vacances, la Ville propose aux enfants de participer à des stages sportifs. Ils ont pu s'adonner aux sports collectifs et découvrir de nouvelles pratiques tout en se familiarisant avec les valeurs du sport.



DIMANCHE 10 MARS

Repas des seniors

Une journée dominicale dynamique lors de la rencontre gastronomique des seniors. Les images reflètent l'effervescence de ce moment exceptionnel, empreint de vie, de rires et de mélodies enchanteresses. À l'année prochaine !



SENSIBILISATION

Rouler en toute sécurité

Grâce au programme « Savoir Rouler à Vélo », les jeunes Paraysiens de 6 à 8 ans bénéficient d'apprentissages nécessaires pour gagner en autonomie à vélo.

Ce dispositif a été mis en place dans le cadre du « Plan Vélo et mobilités actives », porté par le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Son but : « Accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ».

C'est dans la continuité du projet du service des Sports que les éducateurs ont été formés au « Savoir Rouler À Vélo ». Ainsi, ils encadreront les enfants, de 6 à 8 ans, du 22 avril au 27 juin.

Ce dispositif permet aux jeunes Paraysiens de :

- Devenir autonome à vélo ;
- Pratiquer quotidiennement une activité physique ;
- Se déplacer de manière écologique et économique ;

Cette année, le plan « Savoir Rouler À Vélo » concerne les élèves de CP et CE1 de l'école Paul Bert. Les enfants devront être équipés de leur vélo et casque personnels.

Pour atteindre les différents objectifs cités, plusieurs blocs sont mis en place :

- **Bloc n°1 - Savoir Pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et à piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner. C'est cette étape qui est proposée aux élèves cette année.

D'autres étapes sont ensuite programmées les années suivantes :

- **Bloc n°2 - Savoir Circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et de découvrir les panneaux du code de la route.

- **Bloc n°3 - Savoir Rouler à Vélo** : circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

À l'issue de ces trois blocs, une attestation « Savoir rouler à vélo » sera remise à chaque enfant.

SERVICE POPULATION

Inscrivez-vous en ligne pour le recensement citoyen

Vous êtes français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...), on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Démarche obligatoire dès le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire, le recensement citoyen permet d'obtenir une attestation indispensable pour pouvoir s'inscrire, avant ses 18 ans, à un examen (BEP, bac...) ou un concours administratif en France.

Il permet également, d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès son 18^e anniversaire, ainsi que d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), nécessaire pour s'inscrire à un

examen ou un concours administratif entre 18 et 25 ans. Une démarche pour laquelle il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne, directement sur www.paray-vieille-poste.fr où vous trouverez toutes les informations nécessaires et les indications à suivre.

Les personnes non recensées avant leurs 16 ans et 3 mois peuvent toutefois régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

⊕ d'infos : 01 69 38 79 83



**Bientôt 16 ans ?
Inscris-toi en ligne
pour le recensement
citoyen !**

L'actu en bref**COMMÉMORATION DU 8 MAI**

Rendez-vous à 10h le mercredi 8 mai sur la place Maxime-Védy pour la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Après le traditionnel dépôt de gerbes, le cortège prendra la direction du cimetière. La population, les enfants des écoles ainsi que toutes les associations patriotiques sont invités à y participer. À noter qu'une messe commémorative se tiendra à 8h45 à l'église Jésus-Ouvrier.

INSCRIPTIONS POUR LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Les réinscriptions pour les enseignements artistiques ouvriront à partir du 27 mai prochain. Vous n'étiez pas encore inscrit et vous souhaitez le faire ? Ce sera possible à partir du 17 juin, date d'ouverture des inscriptions.

⊕ d'infos et renseignements au 01 60 48 80 60

STAGE MULTISPORTS

Ce nouveau stage est destiné aux enfants nés entre 2018 et 2020. Ils découvriront l'athlétisme et ses différentes disciplines telles que les lancers, les sauts ou les courses. Le stage se déroulera du 8 au 12 avril, de 9h30 à 12h30 au gymnase Souillat. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 mars et se font exclusivement via le Portail Famille.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 65

SPORT'OUVERTES

Envie de vous défouler tout en vous amusant ? Venez participer aux prochaines Sport'Ouvertes qui auront lieu le dimanche 28 avril. Après le cirque, début février, et une offre « nouvelles activités » en mars, cette fois, un jeu de piste touristique vous sera proposé. À cette occasion, les éducateurs vous accueillent place Henri-Barbusse, sans inscription, à partir de 9h30 pour les lève-tôt et jusqu'à 12h pour les couche-tard.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 65

FLASH > INSCRIPTION

Vide-Greniers

Vide-greniers le **26 mai**, de 8h à 17h, au stade Pierre-de-Coubertin. Inscription au Service Population à partir du lundi 25 mars. Vous munir d'une photocopie de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Tarif : 17 € le stand.
+ d'infos au 01 60 48 80 60

FLASH > CHANGEMENT DE LIEU

Tribute Nat King Cole

Le Tribute Nat King Cole, programmé le **26 avril** à 20h30, se produira à l'Avant-Scène. En prime, venez profiter de la première partie assurée par l'atelier jazz de l'école de musique ainsi que de l'exposition des toiles de Marc Lerude.

+ d'infos au 01 60 48 80 60

FLASH > ÉTÉ

Journée à la mer

Journée à Villers-sur-Mer le samedi **20 juillet** prochain. Inscriptions ouvertes aux Paraysiens à partir du mardi 21 mai auprès du Service Population. Les repas ne sont pas pris en charge. Tarif plein : 13 € – tarif réduit : 5 € (tranches 1 et 2, sur présentation de l'avis d'imposition).

+ d'infos au 01 60 48 80 60

L'actu en bref

SORTIE AU CHÂTEAU DE BRETEUIL

Il reste quelques places pour participer à la visite du château de Breteuil organisée le **27 avril**. Au programme, visite guidée du château et visite libre des jardins ainsi qu'un goûter servi par un traiteur. Départ au Stade Pierre-de-Coubertin à 13h, retour prévu vers 17h30. Tarifs catégorie J : plein : 22 € – réduit : 11 €.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 60

MARCHÉ DE NOËL

La 4^e édition du Marché de Noël se déroulera les **7 et 8 décembre** prochains, sur la place Henri-Barbusse. Les professionnels peuvent, dès à présent, déposer leur candidature pour exposer. Les frais d'inscription s'élèvent à 50 € par chalet et pour l'ensemble du week-end. Rendez-vous sur le site internet de la Ville pour télécharger le règlement et la fiche d'inscription. La Ville vous apportera une réponse courant octobre.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 60

CHASSE AUX ŒUFS

La traditionnelle chasse aux œufs de printemps aura lieu le **lundi 1^{er} avril**, de 10h30 à 11h30, dans le parc Gaston Jankiewicz. Des invitations seront distribuées aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de la Ville. Pour les enfants paraysiens scolarisés hors de la commune, il faudra venir retirer cette invitation au Service Population.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 60



FÊTE DES VOISINS

Célébrons la convivialité

La Fête des Voisins est de retour et nous l'attendons tous avec impatience. Ce sera l'occasion de chaleureuses retrouvailles. Cette année, elle se déroulera le **vendredi 31 mai**.

Réunir ses voisins autour d'un apéritif ou d'un repas, afin de partager un moment convivial est une bonne occasion de développer également l'entraide de voisinage.

OÙ CELA SE DÉROULE-T-IL ?

Dans un hall, une cour, un jardin, un parking... Les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins ! Pour occuper la voie publique, demander l'autorisation à la mairie.

QUI EST IMPLIQUÉ ?

Les habitants sont au cœur de l'événement, ils s'approprient la fête en l'organisant avec leurs voisins. La Ville

jouent un rôle dynamique en impulsant la coordination et en apportant un soutien à l'organisation de ces festivités.

Si l'idée de participer à l'organisation germe chez vous, n'oubliez pas de déclarer votre projet auprès du service Développement Artistique et Culturel au plus tard le mardi 21 mai. Cette démarche permettra à la Ville d'établir l'arrêté de fermeture de rues nécessaire. Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site de la mairie, fournissant ainsi toutes les informations utiles pour mener à bien cette initiative.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 60

L'actu en bref

SENIORS : MANIFESTEZ-VOUS !

Vous êtes retraité, paraysien et vous ne recevez pas les différentes informations ou publications de l'Espace Seniors ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du personnel du CCAS qui se chargera de vous inscrire sur les listes de diffusions afin de vous tenir informé des différentes activités proposées.

☎ d'infos au 65 avenue d'Alsace-Lorraine ou au 01 60 48 80 00.

PLAN CANICULE

À quelques mois de l'été et des fortes chaleurs, la Ville anticipe et recense, dès à présent, les Paraysiens isolés et fragiles afin de pouvoir prendre régulièrement de leurs nouvelles en cas de déclenchement d'une alerte canicule. Inscription gratuite auprès du CCAS.

☎ d'infos au 01 60 48 80 00

SENIORS : STAGES CHORALE ET THÉÂTRE

Pour fêter l'arrivée du printemps, montez sur scène avec l'Espace Seniors. Au mois d'avril, venez pousser la chansonnette avec un stage « chorale », les lundis 22 et 29 avril. En mai, réveillez le comédien qui sommeille en vous durant le stage « théâtre » des mardis 14, 21 et 28 mai. Si vous êtes intéressés, le rendez-vous est, comme d'habitude, fixé à 14 h, à l'Espace Seniors, aux dates précisées ci-dessus. Inscrivez-vous gratuitement, dès à présent pour la chorale et à partir du 2 avril pour le théâtre, auprès des équipes de l'Espace Seniors.

☎ d'infos et inscriptions au 01 60 48 80 00



JEUNESSE

Tremplin pour l'avenir

Développé par le département, le dispositif « Tremplin jeune citoyen » offre aux personnes âgées de 12 à 25 ans la possibilité d'obtenir une aide pour financer un projet personnel en échange d'un engagement citoyen.

Cette opportunité, proposée par le Département de l'Essonne, permet à tous les jeunes d'acquérir ou de développer des compétences au sein d'un milieu professionnel, tout en s'adaptant aux différentes tranches d'âge. Ainsi, de 12 à 15 ans, les jeunes bénéficient de 50 euros en chèques-cadeaux contre un investissement dans le conseil de vie collégienne, au sein du Conseil Municipal des Jeunes ou encore en tant que jeune sapeur-pompier. Pour les adolescents âgés de 15 à 17 ans, contre 20 heures d'engagement au sein d'une ou plusieurs structures (association, collectivité, entreprise ESS, établissement médico-social...), ils repartent avec une aide de 200 euros pour régler l'achat d'une carte Navigo, l'adhésion à un club sportif ou encore les frais liés à un stage obligatoire.

Enfin, pour les plus âgés, entre 17 et 25 ans, c'est un engagement de 40 heures qui est demandé en contrepartie d'une aide financière de 400 euros permettant de financer une partie du permis de conduire, d'un loyer, ou des frais d'inscription pour un établissement scolaire. 400 euros supplémentaires sont également offerts à ceux qui deviennent président d'une association. Chaque jeune peut réaliser un engagement par tranche d'âge et donc bénéficier des trois aides proposées, à une seule reprise.

Dans le cadre du dispositif « Tremplin jeune citoyen », la Municipalité propose différentes missions. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Espace Jeunesse.

JEUNESSE

Les voyages forment la jeunesse



Depuis la fin de l'année dernière, plusieurs jeunes Paraysiens de l'Espace Jeunesse planchent sur l'organisation d'un voyage de A à Z.

Du lieu aux activités sur place, cette équipe de 14 adolescents a su, au fil des semaines, planifier intégralement ce séjour d'un genre nouveau, appelé « Made in Jeunes » et programmé du 8 au 11 mai. L'occasion également, pour eux, de faire preuve d'autonomie et d'initiatives afin de s'approprier complètement ce voyage. Pour la deuxième édition de ce type de séjour, les jeunes, accompagnés des équipes de l'Espace Jeunesse, ont choisi de prendre la direction de Carcans, à une

soixantaine de kilomètres de Bordeaux. Ainsi, pendant ce long week-end offert par le mois de mai, ils pourront, une fois sur place, pédaler le long de la côte, faire un tour de catamaran ou de kayak, pratiquer le tir à l'arc ou encore aller visiter Bordeaux. Il ne reste désormais plus que quelques détails à régler avant que cette bande composée d'élèves de 3^e, 2^{de} et 1^{re} ne puissent présenter ce projet, lors d'une réunion, à leurs parents, dernière étape indispensable avant d'aller en profiter.

Le Mot de l'élu



« Les voyages forment la jeunesse et à Paray la jeunesse sait aussi former des voyages. Un adage mis en œuvre par 14 jeunes Paraysiens qui se sont emparés, avec efficacité, sérieux et volonté, de ce projet proposé par les encadrants de l'Espace Jeunesse : à savoir, organiser entièrement un séjour de 4 jours. Hébergement, activités et moyen de locomotion, les adolescents ont pu et dû planifier l'intégralité de ce voyage, tout en prenant en tenant compte des contraintes budgétaires. Une belle aventure qui leur permet de gagner en autonomie et en responsabilités tout en pouvant récolter les fruits de ce travail lors de ce futur séjour. »

Toutes les étapes



Planification
du séjour
Made in Jeunes



Réunion de
présentation



Départ pour
Carcans

SCOLARITÉ

Les collégiens de passage à la Mairie

Comme chaque année, les élèves de troisième profitent de leur semaine de stage pour découvrir le monde du travail. Certains d'entre eux ont pu passer quelques jours à la Mairie.

Du 5 au 9 février, dix-neuf collégiens sont ainsi venus garnir les effectifs communaux. De la communication à la Police municipale en passant par l'Espace Seniors, la restauration ou encore l'événementiel, plusieurs services ont ainsi pu faire découvrir leur quotidien et leurs métiers à ceux qui, peut-être, les exerceront demain. « *Le domaine du journalisme m'intéressait beaucoup* », reconnaît Timothé, 14 ans. Ainsi, le jeune garçon a pu profiter de cette semaine

pour intégrer le service communication - interne et externe - et découvrir un milieu vers lequel il pourrait ensuite se diriger.

Une expérience enrichissante pour tous ces jeunes qui ont également pu se confronter à un environnement très différent du milieu scolaire. D'autant plus important pour tous ces collégiens qui, à la fin de l'année scolaire, devront déterminer la voie qu'ils souhaitent suivre à la rentrée prochaine.

**L'actu en bref****AIDE À LA SCOLARITÉ**

Le prochain cycle d'accompagnement scolaire - le dernier de l'année - se déroulera du 23 avril au 12 juin, à raison d'une à deux heures de soutien par semaine. Un bon moyen de partir en vacances sans appréhender la prochaine rentrée. Inscriptions du 25 mars au 5 avril auprès de l'Espace Jeunesse au numéro suivant : 01 60 48 80 65.

STAGES DE RÉVISION

À quelques semaines du brevet, qui se déroulera les 1^{er} et 2 juillet, l'Espace Jeunesse organise des stages de révision les 19 et 23 juin de 13h30 à 17h. Les matières abordées seront les mathématiques, le français et l'histoire géographie, au choix. Idéal pour aborder plus sereinement les épreuves officielles qui se dérouleront quelques jours plus tard. Comme pour l'accompagnement scolaire, les inscriptions se font auprès de l'Espace Jeunesse, du 3 au 7 juin, au 01 60 48 80 65.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Votre enfant est né en 2021 ? Il fera sa rentrée à l'école en septembre ? Vous avez jusqu'au 30 mars pour l'inscrire à l'école maternelle. Direction le site de la Ville où vous pouvez désormais prendre rendez-vous pour pouvoir ensuite procéder à l'inscription en Mairie.

⊕ d'infos auprès du Service Population, 01 69 38 79 83.

ENFANCE

La tête plutôt que la calculette

« Ma calculette, c'est ma tête » revient pour une nouvelle édition.

Depuis le 26 février dernier, nos jeunes Paraysiens planchent sur des défis mathématiques à base de calculs mentaux et de résolutions de problèmes. Déjà proposé aux élèves d'élémentaires ces dernières années, ce dispositif est une manière ludique et originale de motiver les jeunes dans leurs apprentissages et le développement de leurs compétences. Le tout en faisant travailler ses méninges plutôt que sa

calculatrice. Ainsi, jusqu'au début du mois d'avril, les élèves des classes de CP à CM2 vont se livrer une petite compétition dont les résultats seront annoncés d'ici le début du mois de juin.

À cette occasion, tous les participants se verront remettre un diplôme attestant de leur participation à ce défi. Les meilleurs d'entre eux recevront même une récompense.



ENFANCE/JEUNESSE

Voyages, voyages

Cet été, la Ville offre aux jeunes Paraysiens, l'occasion de quitter l'Île-de-France pour aller profiter des charmes d'autres régions.

POUR LES ÉLÉMENTAIRES

Cet été, vos enfant embarqueront pour une aventure inoubliable dans le magnifique Pays Basque.

■ **Du 6 au 20 juillet**, direction le Pays Basque et Bidart (64) pour les plus jeunes cet été. 42 places seront disponibles pour ce séjour.

Au programme : les enfants pourront découvrir la région, s'adonner à différentes activités nautiques ou se balader à cheval le long de la plage.

Pré-inscription : déposer votre dossier sur le Portail Famille entre le 22 avril et le 2 mai. Si le nombre d'inscrits dépasse le nombre de places disponibles, un tirage au sort aura lieu le samedi 4 mai à 9h, à l'espace Éric-Tabarly.

POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Farniente et bord de mer pour débiter l'été, montagne et activité de pleine nature pour l'achever.

■ **Du 7 au 17 juillet**, les adolescents partiront du côté de la Palmyre (en Charente-Maritime) et bénéficieront d'un hébergement en mobil-home. 30 places sont disponibles pour ce séjour où lycéens et collégiens seront répartis en deux groupes distincts.

Au programme : activités nautiques.

Pré-inscriptions : sur le Portail Famille du 22 avril au 3 mai.

■ **Du 21 au 25 août**, les jeunes Paraysiens sont invités à prendre la direction de la Savoie pour ce séjour axé sur la nature et la montagne.

Au programme : sorties en VTT, randonnées et activités de pleine nature sont prévues pour ce voyage où 12 places sont disponibles.

Pré-inscriptions : sur le Portail Famille du 22 avril au 3 mai.



FOCUS SUR'



**Participe
maintenant !**

Budget participatif

Véritable succès lors des deux premières éditions, le budget participatif revient pour une troisième saison. Vous avez jusqu'au 29 mars pour déposer vos projets.

Le « Budget participatif » est un outil de participation citoyenne, c'est-à-dire qu'il permet aux Paraysiens de prendre part aux projets menés par la municipalité. Chacun et chacune peut jouer un rôle en donnant son point de vue ou en suggérant des idées pour améliorer le quotidien de toutes et tous.

À vos idées, prêts, partez !

**Depuis son lancement en 2022,
le budget participatif a permis la
réalisation de nombreux projets
initiés par les habitants de Paray-
Vieille-Poste.**



Sur les 28 idées proposées ces deux dernières années, six ont été retenues suite aux 180 votes des Paraysiens.

Parcours de santé dans le parc Gaston-Jankiewicz, rafraîchissement de la zone d'observation des avions et mise en place d'un écran interactif, parcours d'agility pour les chiens, réfection de la fresque de l'école Victor-Hugo ou plantation d'arbres fruitiers : certains des projets sélectionnés ont déjà été réalisés pendant que d'autres le seront dans les semaines à venir.

TROISIÈME SAISON LANCÉE

Dispositif phare de la démocratie participative, si chère à la Municipalité, le budget participatif a fait son retour le 12 février dernier. L'objectif demeure le même : permettre aux citoyens de soumettre des idées qui répondent à leurs besoins et de s'impliquer concrètement dans la vie de la commune. La première étape, celle du dépôt des projets, s'achève dans quelques jours, le 29 mars. Alors, si vous avez des idées, c'est le moment de les proposer.

À l'issue de cette phase, un jury de 11 membres, où figure notamment cinq administrés tirés au sort parmi les volontaires, sera chargé de vérifier que tous les projets déposés respectent le règlement.

Les différentes propositions seront réparties en trois catégories : réalisable, non réalisable et déjà prévu. Ainsi, les projets retenus par le jury seront soumis aux votes des Paraysiens.

Je dépose mon projet

Le budget participatif permet d'utiliser une partie du budget de la Ville pour la réalisation d'idées proposées puis choisies par les habitantes et habitants.

Vous habitez, travaillez ou étudiez à Paray ? Vous avez sûrement des idées pour améliorer le quotidien des Paraysiens ?

Les différents thèmes :

- Sports et loisirs.
- Santé et solidarité.
- Animation et cadre de vie.
- Culture.
- Éducation, enfance et jeunesse.
- Environnement et nature en ville.



COMMENT PARTICIPER ?

1. Je dépose une idée sur la plateforme jeparticipe.paray-vieille-poste.fr ou sur papier (disponible au service Population de l'Hôtel de Ville).
2. Le comité de recevabilité et les services de la Ville vérifient la faisabilité des idées déposées.
3. Les projets jugés réalisables sont soumis au vote des Paraysiens.

Le règlement est disponible sur jeparticipe.paray-vieille-poste.fr

CRITÈRES POUR QU'UNE IDÉE SOIT RECEVABLE

- ✓ Intérêt général.
- ✓ Techniquement et juridiquement faisable.
- ✓ Sur compétences municipales.
- ✓ Réalisable en 2 ans.

Je dépose mon idée



VOS PROJET, VOS VOTES

À partir du 6 mai à minuit, chaque citoyen pourra se rendre sur le site internet dédié pour voter ou sur papier (disponible au service Population de l'Hôtel de Ville), et ce jusqu'au 5 juin. Avec la possibilité, pour les habitants, d'attribuer des points selon le barème suivant : 3 points pour leur premier choix, 2 points pour le deuxième et 1 point pour le troisième.

Chaque votant pourra, en plus, donner son avis sur les projets retenus dans les commentaires. Enfin, porteur d'idée, votant ou simple curieux pourront suivre, toujours sur la plateforme dédiée, l'avancement des projets, de l'instruction jusqu'à la réalisation.

CALENDRIER DE L'ÉDITION 2024



du lundi 12 février au vendredi 29 mars : dépôt des projets par les habitants.



du mardi 2 avril au vendredi 3 mai : analyse des projets par les services de la Ville et par le jury de recevabilité.



du lundi 6 mai au mercredi 5 juin : vote des projets par les habitants.



mercredi 12 juin : présentation publique des projets retenus.



Le Mot de l'élue



Le budget participatif, c'est une partie du budget municipal que la Ville choisit d'allouer à des projets proposés et votés par les Paraysiens. Ainsi, six idées ont été retenues lors des deux premières éditions. D'autres le seront à nouveau cette année, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. Une démarche qui permet à chacun de s'inscrire dans la vie communale et de participer à la construction du Paray de demain.

Virginie Papin-Filipe, Maire-adjointe chargée de la démocratie participative

Le saviez-vous ?

Saviez-vous qu'il n'y a pas de limite d'âge pour proposer un projet, cependant, il est nécessaire d'avoir 15 ans pour voter.

Chiffres-clés du Budget participatif 2023

12
Projets déposés

180
Votes

3
Projets retenus par les Paraysiens

Les projets lauréats depuis 2022

Le budget participatif de la Ville a donné vie à divers projets portés par des citoyens engagés. Voici un bilan des projets réalisés et ceux en cours de réalisation :

LES PROJETS RÉALISÉS

Panneau interactif pour le trafic aérien au Parc Gaston-Jankiewicz (en cours de réparation)



Réaménagement de la zone d'observation des avions



Parcours santé au Parc Gaston-Jankiewicz

LES PROJETS EN COURS

Des arbres fruitiers pour les habitants : Les travaux de plantation d'arbres fruitiers, tels que des poiriers, des pommiers et des pêchers, ont débuté avec succès. Vous pourrez profiter des fruits délicieux disponibles dans des endroits stratégiques tels que le parc Gaston-Jankiewicz, le long de la Vanne et au cimetière. Des jardinières d'herbes aromatiques seront installées, à chaque coin de rue offrant un accès facile.

Fresque de l'école Victor-Hugo : Actuellement, nous sommes au stade de l'appel à candidatures pour la rénovation de la fresque de l'école Victor-Hugo. C'est une opportunité pour les artistes de contribuer à la beauté de notre Ville en apportant leur créativité à ce projet.

Parcours d'agility à la Vanne : Les travaux pour la création du parcours d'agility à la Vanne progressent conformément au calendrier. Très bientôt, cet espace offrira aux propriétaires de chiens une opportunité de sociabilisation et d'activité physique stimulante pour leurs compagnons canins.



La guinguette nomade

LA CARAVANE DU BONHEUR

Depuis quelques mois, une guinguette sur roulettes sillonne les routes de la Ville et du département. À la tête de ce food-truck d'un genre nouveau, Laure et Pierre cherchent à faire de ces repas, souvent pris sur le pouce, des vrais moments de partage.



Retrouvez la guinguette nomade :
en ligne : laguinguettennomade.fr
et sur les réseaux sociaux : [@laguinguettennomade](https://www.instagram.com/laguinguettennomade)

Raclette réconfortante en hiver, tacos aux beaux jours, cookies ou crêpes à l'heure du goûter ou encore chips de sarrasin façon nachos pour ceux qui préfèrent l'apéro : la carte proposée par les deux amoureux sent bon la street-food. Des produits revisités à leur sauce, souvent à base de fromage, mais toujours avec la même volonté : proposer du bon et du local.

« On fait de la cuisine locavore, c'est vraiment de la cuisine maison avec des produits locaux, détaille Laure. L'idée, c'est de proposer des produits de qualité, locaux, bio, au maximum, et de toujours rester dans une offre de prix raisonnable pour que ce soit accessible au plus grand nombre ». Un concept qui permet également à Laure et à Pierre de partager leur amour commun pour la restauration.

« Depuis toujours, on est passionné de cuisine, on suit régulièrement des formations ou des cours, retrace la trentenaire. Au quotidien, c'est vraiment notre truc. Ça fait très longtemps qu'on voulait ouvrir un food-truck et on a eu l'opportunité de trouver cette caravane ». Tombé sous le charme de ce véhicule des années 70, le couple, en cuisine

comme à la ville se projette alors très vite. « Il y avait l'envie d'avoir quelque chose d'atypique, admet la jeune femme. Ce qui était important pour nous, c'était d'avoir une ambiance, un décor et c'est vrai qu'un camion basique, c'est moins esthétique qu'une jolie caravane vintage qui fait partie du décor ».

UN MOMENT UNIQUE

Un décor qui prend de plus en plus forme dans la tête des deux bricoleurs, qui décident, en plus de désosser et de retaper cette caravane, d'en faire une guinguette nomade pour le « côté convivial et festif ». « On a vraiment un food-truck et une guinguette, poursuit Laure. Notre point fort, c'est d'installer l'espace guinguette avec les guirlandes lumineuses, la caravane qui a un look vraiment sympa, les tapis, les fauteuils : tout pour pouvoir se poser ».

Jusqu'à en faire un lieu à part, presque hors du temps : « C'est plus qu'un food truck, c'est vraiment un moment, une expérience ». Et un pari gagnant pour le duo comme en témoigne la première sortie effectuée en septembre dernier : « On s'était mis une pression énorme. C'était pour les portes ouvertes de l'association « Et toi, tu fais quoi ? » à Athis-Mons. Il y

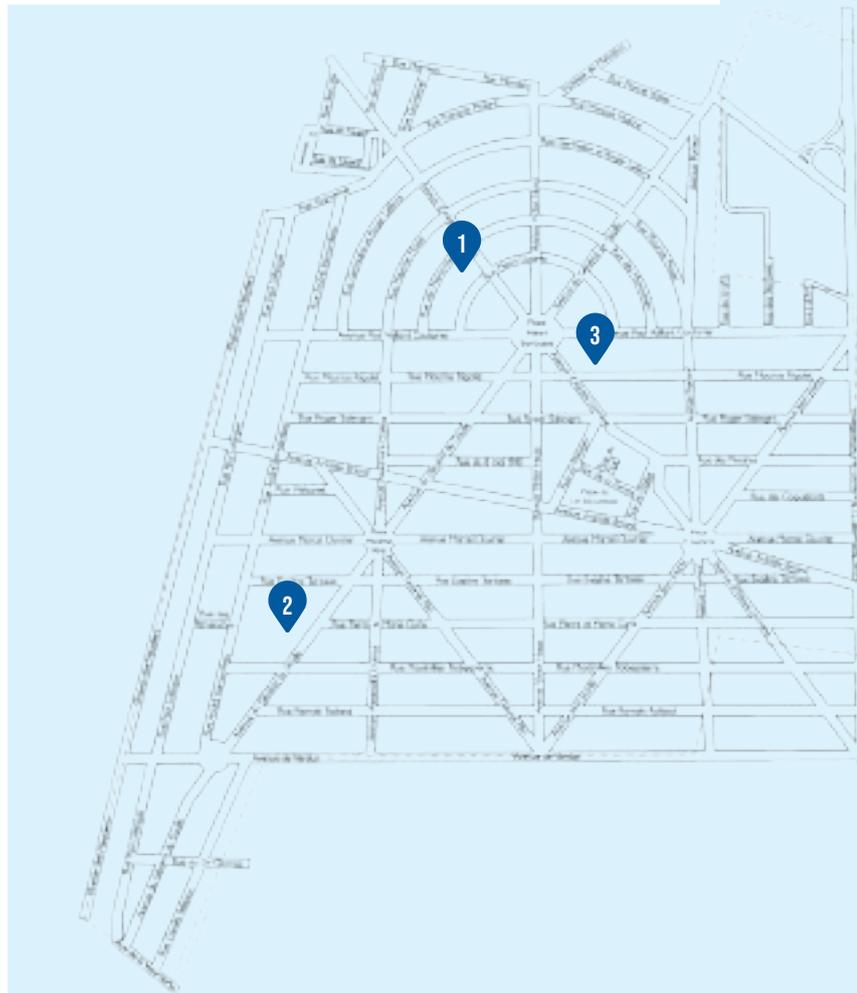
C'est plus qu'un food truck, c'est vraiment un moment, une expérience.

avait tous les membres de l'association, des proches à nous. Finalement, ça s'est super bien passé, on a tout vendu très rapidement, tout le monde était très content ». À commencer par les deux principaux protagonistes de cette belle histoire, enchantés du résultat : « Pour nous, c'était surréaliste. On était dans la caravane, on cuisinait et on voyait les gens assis sur les tapis ou dans l'herbe qui mangeaient nos tacos, rigolaient entre eux et jouaient. C'est pour ça qu'on fait ça ».

Passés notamment par le marché de Noël de Paray et déjà aux plannings de plusieurs festivals l'été prochain, notamment en Normandie, Laure et Pierre recherchent désormais d'autres terrains de jeu où exprimer leur passion : « Nos activités principales, ce sont vraiment les événements privés comme des mariages, des anniversaires ou des baptêmes, mais aussi tout ce qui est organisé par des entreprises ou des collectivités : séminaires, pots de départ, soirées du personnel... » Histoire d'en faire, vraiment, une affaire qui roule.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



Avancée des Travaux

ESPACE SÉNIORS LOUIS POIZEAUX

En collaboration avec les utilisateurs et les élus, la salle de restauration, les bureaux des agents sélectionnés. De plus, les revêtements de sol. Toutefois, il est à noter que les délais de réception en raison du retard accumulé par les sociétés extérieures.



Et aussi...

ÉLÉGAGE

L'élagage des rues est terminé, les arbres se sont font une petite beauté pour démarrer un beau printemps.

VILLAGE FLEURI

La lauréate du concours Village Fleuri collaborera avec les jardiniers de la Ville pour concevoir les parterres de fleurs printaniers.



Soyez informés des travaux tram T7 par SMS en scannant ce QR code



 **SUBVENTION : 104 400 €**

... du projet, les couleurs pour
... et la salle d'activité ont été
... s et de murs ont été déterminés.
... tion des travaux sont étendus en
... térieures.

3

Réhabilitation

SERVICES TECHNIQUES ET SALLE COLBERT

L'intégration des services techniques est décalée à mi-avril au vu des dernières petites finitions à réaliser.



SUBVENTION : 72 475 EUROS



2

Projet

GROUPE SCOLAIRE PAUL-BERT

Le document de l'Avant-Projet Sommaire (APS) a été reçu, et les équipes sont actuellement engagées dans l'élaboration de l'Avant-Projet Définitif. Une option géothermie est en cours d'étude de potentialité. En cas de validation, une étude de faisabilité sera entreprise pour évaluer la viabilité du potentiel énergétique identifié.

Photo non-contractuelle



Allo Mairie

Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert 0 800 105 200

Numéro gratuit depuis un poste fixe

Signalement via l'appli:
Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the App Store
GET IT ON Google Play



PRÉVENTION

Les chenilles redémarrent

De retour avant même l'arrivée des beaux jours, les chenilles processionnaires sont des insectes contre lesquels tout le monde doit lutter.

C'est généralement à partir du mois de février que les premières larves commencent à quitter leurs cocons blancs pour entamer leur descente vers le sol. Ainsi, après avoir passé tout l'hiver dans leur nid, les chenilles processionnaires, du pin ou du chêne, profitent de l'arrivée de températures plus clémentes pour sortir se nourrir. Avec le réchauffement climatique, depuis 2018, ces cocons blancs, observables à la cime des arbres, sont de plus en plus présents sur le territoire essonnien, en plus d'être dangereux pour les habitants, les animaux et les végétaux. En effet, ces deux espèces de chenilles ont la particularité d'être très urticantes. Lorsqu'elles se sentent menacées, leurs poils se détachent très facilement de leur corps et peuvent,

portés par le vent, atteindre leur cible à plusieurs dizaines de mètres. Raison pour laquelle les chenilles ainsi que leurs nids doivent impérativement être retirés. Sur le domaine public, c'est la Ville qui s'en charge. Ainsi, plusieurs éco-pièges ou nichoirs à mésanges ont d'ores et déjà été installés par les services municipaux sur les différents pins situés à Paray-Vieille-Poste.

En revanche, il appartient aux particuliers, propriétaires comme locataires, de le faire eux-mêmes lorsque les chenilles se trouvent chez eux, comme le stipule l'arrêté n°64/2018 du 10 avril 2018. Avec prudence, évidemment, et en faisant appel à des professionnels qui pourront aussi vous fournir des pièges pour empêcher les chenilles d'atteindre le sol.

Comment s'en protéger ?

- N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés
- À proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis
- Évitez les zones à risque durant la période de présence des chenilles
- En balade dans une forêt de pins (de janvier à mai) ou de chênes (d'avril à juillet) :
 - Portez des vêtements longs.
 - Évitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour de promenade.



ESPACES VERTS

Abattage de sécurité

Afin de garantir la sécurité de tous les Paraysiens, certains arbres nécessitent parfois d'être abattus par les Services Techniques, comme ce fut encore le cas récemment.

En effet, malgré les différentes tailles ou coupes effectuées tout au long de l'année, l'état de quelques végétaux ne laisse pas d'autres choix que de les supprimer pour éviter d'éventuels incidents.

L'actu en bref**PERMIS DE CONDUIRE**

Fini l'attente pour passer d'une boîte automatique à une manuelle !

Depuis le 1^{er} mars 2024, il n'est désormais plus nécessaire, pour les personnes ayant passé leur permis sur des véhicules équipés de boîte de vitesses automatique, d'attendre trois mois pour suivre la formation, de 7 heures, indispensable pour conduire avec un véhicule doté d'une boîte manuelle.

Une mesure prise en faveur de l'écologie. En effet, ces dernières années, la part de véhicules hybrides ou électriques, équipés de boîtes automatiques, ne cesse d'augmenter quand celle des véhicules thermiques, traditionnellement dotés de boîtes manuelles, recule.

Ainsi, en 2022, 14% des examens du permis de conduire se sont déroulés avec des véhicules à boîtes automatiques. Une méthode qui ne nécessite que 13 heures de formation, au minimum, contre les 20 habituelles et qui permet également aux élèves d'être totalement concentrés sur la route sans avoir à se soucier du changement de vitesse.

Le saviez-vous ?

Il est également possible, depuis le 1^{er} janvier, de passer son permis B dès l'âge de 17 ans. Avant de pouvoir se lancer sur la route, il faut, bien entendu, avoir passé le code.

Une épreuve désormais accessible dès 15 ans pour les personnes inscrites en conduite accompagnée, et dès 16 ans pour les autres.

CIRCULATION**Disparition de la vignette verte**

Dès le 1^{er} avril, il ne sera plus nécessaire d'équiper son véhicule de la fameuse vignette verte. Une démarche avant tout écologique et simplificatrice.

C'est la fin d'une histoire de 67 ans. Instaurée en 1957 par Guy Mollet, la vignette verte n'équippa plus les pare-brise de nos véhicules à partir du 1^{er} avril prochain. Toutefois, disposer d'une assurance pour son bolide demeure toujours obligatoire. Concrètement, à la place de coller une vignette sur son pare-brise, votre assureur devra, dans les 72 heures suivant votre souscription, vous inscrire dans le fichier dématérialisé des véhicules assurés. Un dossier auquel les forces de l'ordre pourront ensuite accéder grâce à leurs outils numériques embarqués en patrouille. Cette dématérialisation permettra également d'économiser

l'impression et l'envoi de 60 millions de certificats d'assurance chaque année. Et d'éviter l'émission annuelle de plus de 1 000 tonnes de CO₂.

+ d'infos

À partir d'avril, en cas de renouvellement ou de souscription d'un nouveau contrat, les compagnies d'assurance seront tenues d'envoyer un mémo à l'assuré, détaillant la couverture dont il bénéficie.

DÉMARCHE ADMINISTRATIVE**Permis de conduire dématérialisé**

Après la carte d'identité, c'est au tour du permis de conduire d'être dématérialisé.

Depuis le 14 février dernier, il est désormais possible de se passer de son permis de conduire au moment de prendre le volant. Expérimentée dans le Rhône, les Hauts-de-Seine ou l'Eure-et-Loir, la dématérialisation du papier rose entre en vigueur dans tout l'Hexagone. Rendez-vous sur l'application France Identité pour obtenir votre version numérique du permis. Attention toutefois, cette application n'est accessible qu'aux détenteurs de la nouvelle carte

d'identité, au format carte bancaire, délivrée depuis 2021. Il est en revanche possible de dématérialiser tous les types de permis, les plus anciens comme les plus récents.

Une mesure qui permettra aux forces de l'ordre de n'avoir à effectuer qu'un simple scan pour obtenir les différentes informations du conducteur, notamment son solde de points. Les usagers, eux, n'auront besoin que de leur téléphone portable pour faire valoir leurs droits.

CADRE DE VIE

Vers un aéroport plus vert

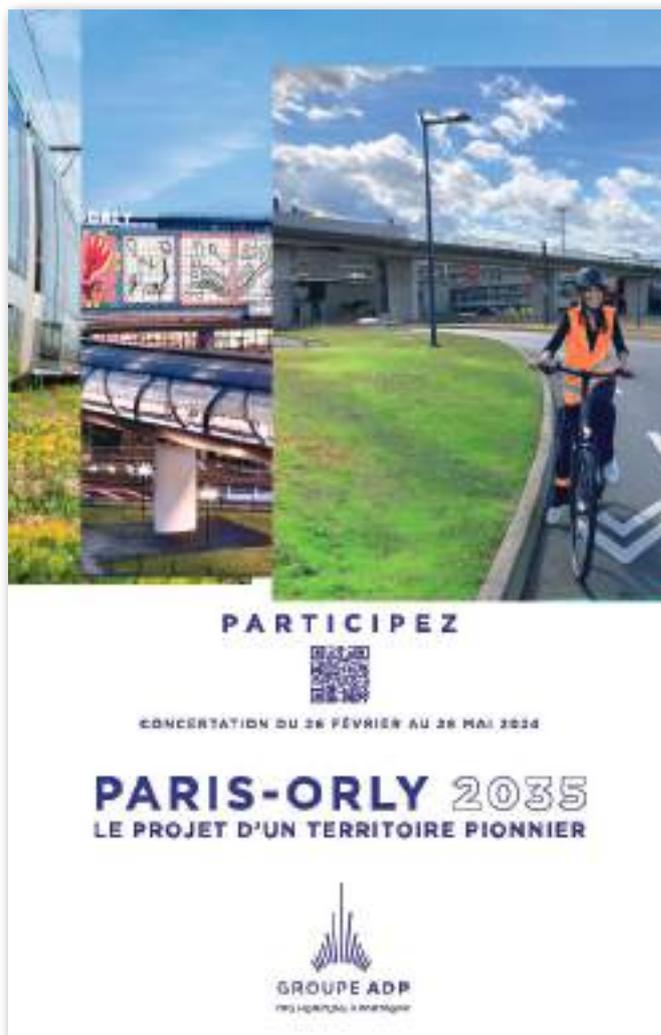
Dans le cadre du projet Paris-Orly 2035, le groupe ADP se tourne vers une approche aéroportuaire axée sur la décarbonation, la biodiversité et l'innovation verte.

Avec une attention toute particulière sur le réseau routier dense et régulièrement saturé qui entoure et dessert l'aéroport. Une circulation qui pourrait être désengorgée avec l'arrivée prochaine des lignes 14 et 18 du Grand Paris Express, occasion idéale de repenser les accès à l'aéroport.

À ce sujet, le groupe ADP a lancé une concertation à laquelle vous pouvez répondre jusqu'au 26 mai prochain. Plusieurs possibilités pour le faire : en Mairie via un registre papier disponible aux Services Techniques, sur le site internet « parisorly2035.groupe-adp.com » ou en postant le coupon, déjà affranchi, que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres.

Le groupe organise également des réunions d'informations et des ateliers thématiques auxquelles vous pouvez participer.

📍 d'infos sur parisorly2035.groupe-adp.com



Réunion publique : Mardi 21 mai à 19h - Auditorium, Parc de l'Hôtel de Ville, 13 avenue de Carlet - Chilly-Mazarin

Ateliers thématiques sur inscription sur parisorly2035.groupe-adp.com :

Immobilier : jeudi 4 avril à 18h30 - MDE de Paris-Orly à Athis-Mons

📍 Mardi 23 avril à 18h30 - Mercure d'Orlytech à Paray-Vieille-Poste

Accès et mobilités : jeudi 25 avril à 19h à Thiais

Hospitalité et qualité de service : mercredi 27 mars à 18h30 sur la plateforme de Paris-Orly

PLUI

Réunion publique

La réunion publique portant sur les grandes lignes du règlement du passage du Plan Local d'Urbanisme au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se tiendra le :

Judi 28 mars de 19h à 20h30 (accueil à 18h30)

Salle de conférence à l'Espace Eric Tabarly



PARTICIPATION CITOYENNE

Concours de balcons et jardins fleuris

Investie pour le cadre de vie paraysien et la participation citoyenne, la Ville vous invite à participer au concours de balcons et jardins fleuris.

Le fleurissement réalisé par les habitants contribue à l'embellissement de la commune. Dans cette optique, la Ville organise un grand concours de « balcons et jardins fleuris », afin d'encourager et de récompenser les actions des Paraysiens. Les personnes souhaitant participer pourront s'inscrire dans la catégorie Jardin, ou dans la catégorie Balcon et terrasse.

COMMENT PARTICIPER ?

L'inscription au concours doit s'effectuer via le bulletin de participation ci-dessous à retourner aux services techniques ou sur www.paray-vieille-poste.fr.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le jury constitué d'élus, d'agents des Services Techniques et de jeunes élus du CME attribuera des notes lors de son passage devant le domicile des concourants selon les critères suivants :

- L'harmonie des aménagements, notée sur 10 points ;
- L'originalité et la créativité, notées sur 5 points ;

Le critère environnemental (par exemple : présence de nichoir, récupérateur d'eau, paillage, choix de plantes rustiques...), noté sur 5 points.

Le concours est gratuit et ouvert à toute personne résidant à Paray-Vieille-Poste, à l'exception des membres du jury. Les candidats de « Balcons et jardins fleuris » pourront être visités (avec leur accord) par le jury du concours National des villes et villages fleuris.

Le règlement complet est disponible sur paray-vieille-poste.fr.

DES LOTS À GAGNER

Les 3 lauréats de la catégorie Balcon ou terrasse et de la catégorie Jardin seront récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix qui aura lieu en septembre prochain à l'occasion de la traditionnelle fête de la Récup'.

Concours de balcons et jardins fleuris



Nom :

Prénom :

Adresse de participation :

.....

Tél. :

Mail :

Catégorie : jardin

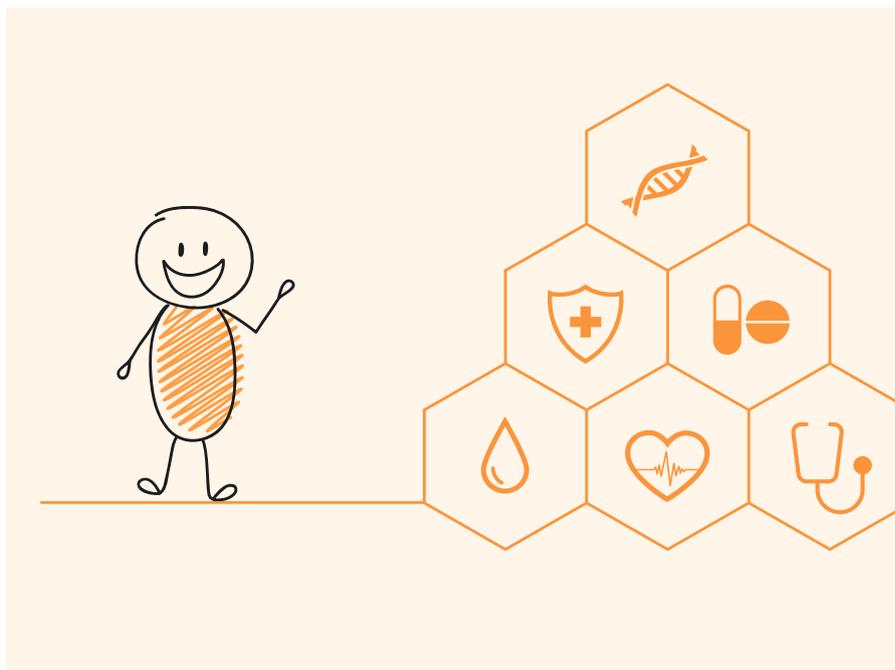
Balcon et terrasse

Signature :

MUTUELLE COMMUNALE

Le collectif au service de la santé

Grâce au dispositif « Ma commune ma santé », la Ville propose aux Paraysiens de bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel. Toujours dans le but d'améliorer l'accès aux soins et d'augmenter le pouvoir d'achat des habitants.



Négociée auprès de mutuelles partenaires, cette offre vise à proposer une couverture adaptée aux besoins et au budget de tous. Pour en bénéficier, deux possibilités : être salarié, sans bénéficier d'une mutuelle santé collective au sein de son entreprise, ou ne pas l'être (séniors, jeunes sans emploi, professions libérales, demandeurs d'emploi...).

Tous les Paraysiens sont éligibles, sans condition d'âge ou de ressources et sans avoir besoin de remplir un questionnaire médical. Les habitants doivent souscrire directement auprès de l'organisme, la Ville n'ayant aucun lien financier avec ni cette offre ni avec les souscripteurs. **⊕ d'infos : Si vous êtes intéressé, prenez rendez-vous en contactant le Service Population au 01 69 38 79 83.**

PIÈCES À FOURNIR LORS DE VOTRE RENDEZ-VOUS

- le tableau de garanties en cours,
- votre carte Vitale,
- une pièce d'identité,
- un RIB (en cas de souscription).

POUVOIR D'ACHAT

Mieux gérer pour moins dépenser

L'EPT vous aide à réduire vos factures, à l'aide du dispositif ÉcoVisite

Allier écologie et économie : c'est le bon plan proposé par l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. L'EPT a mis en place dans plusieurs communes ou villes l'Essonne, dont Paray, le dispositif ÉcoVisite. Après une visite de votre domicile, l'équipe de l'agence d'Architecture et d'Urbanisme Fiumani Jacquemot (AUFJ) vous apporte des conseils personnalisés et ciblés afin de prendre de bonnes habitudes,

mieux maîtriser et réduire vos dépenses énergétiques. Des ateliers de sensibilisation à la précarité énergétique sont également organisés tout au long de l'année pour vous permettre de mieux comprendre et d'appréhender votre consommation d'énergie (eau, électricité...).

Un dispositif entièrement gratuit, qu'il s'agisse des visites, conseils ou ateliers.



⊕ d'infos auprès de l'EPT au 01 78 18 26 85 ou habitat.energie@grandorlyseinebièvre.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

28
AVRIL



VILLAGE SANTÉ

Journée de dépistage gratuit

Le dépistage du cancer du col de l'utérus qui concerne les femmes de 25 à 65 ans fait partie des examens importants de suivi de la santé des femmes.

À Paray-Vieille-Poste, 1 000 femmes concernées ne sont pas à jour de leur dépistage qui consiste à réaliser un examen gynécologique et un frottis. Les professionnels de santé de votre ville et l'équipe municipale se mobilisent avec leurs partenaires pour permettre à toutes les Paraysiennes en retard de dépistage, de pouvoir se mettre à jour.

Où et quand ?

Le dimanche 28 avril de 9h à 13h et de 14h à 18h, à la Maison de Santé Hygie de Paray-Vieille-Poste au 91 avenue d'Alsace-Lorraine.

Comment participer ?

Si vous êtes une femme de 25 à 65 ans, que vous habitez à Paray-Vieille-Poste et si vous êtes en retard de votre dépistage du cancer du col de l'utérus :

- Vous recevrez directement un SMS de l'Assurance Maladie.
- Vous serez invitée à prendre rendez-vous sur Doctolib en cliquant sur le lien fourni.

- Vous serez rappelée par un professionnel de santé pour confirmer que le dépistage proposé correspond à vos besoins.

En pratique, comment ça se passe ?

Si le rendez-vous est confirmé :

- Rendez-vous à la Maison de santé Hygie de Paray-Vieille-Poste avec votre carte vitale et le courrier d'invitation si vous l'avez reçu par La Poste.
- Vous n'aurez rien à payer, le dépistage est gratuit.
- Vous serez reçue par une professionnelle de santé qui réalisera la consultation et le frottis.
- Juste après, vous pourrez rencontrer d'autres professionnels de santé qui animeront des stands d'information et de sensibilisation sur d'autres thèmes de santé.
- Prévention et dépistage du cancer du sein.
- Prévention et dépistage du cancer du côlon.

- Sport Santé près de chez vous.
- Nutrition et Bien manger pour sa santé.
- Violences et santé mentale.
- Tabac et dépistage de la bronchite chronique.

Ce village santé qui est une première sur le territoire, est organisé à l'initiative de la Maison de Santé Hygie de Paray-Vieille-Poste, en coopération avec la CPTS Nord-Essonne Hygie (association des professionnels de santé) et en collaboration avec la Ville de Paray-Vieille-Poste, le Centre de Dépistage des Cancers d'Île-de-France et l'Assurance Maladie de l'Essonne.

Venez nombreuses !

Cette page a été rédigée en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nord-Essonne Hygie*.

En collaboration avec :



Le Cercle de Yoga de Paray

CONFÉRENCE DE YOGA

“Yoga: une discipline aux multiples visages” animée par Ananda CEBALLOS.

Créé il y a une quinzaine d'années avec une douzaine d'adhérents, le Cercle de Yoga de Paray compte désormais une centaine de yogis.

Pourquoi un tel engouement pour cette activité ?

Un mieux-être corporel ou psychique, un apaisement dans les relations aux autres, une nouvelle forme de spiritualité ?

Mais qu'est-ce que le yoga, cette discipline aux multiples visages ?

Le yoga est une discipline indienne ancestrale visant, par la méditation, la respiration, l'ascèse et les exercices corporels, à réaliser l'unification de l'être humain dans ses aspects physiques, psychiques et spirituels.

Le yoga est une philosophie qui conjugue non-violence et engagement dans le monde.

La pratique corporelle qui nous est enseignée au Cercle de Yoga (Hatha Yoga) à travers des enchaînements en harmonie avec la respiration nous fait prendre conscience des bienfaits physiques et mentaux de cette discipline qui permet de mieux gérer son stress, ses émotions, ses pensées, de tonifier ses muscles et d'assouplir ses articulations, tout en rechargeant nos énergies positives en prenant soin du corps et de l'esprit.

La transformation de notre chemin intérieur : observer ses sensations, écouter son corps !

Tous nos enseignants sont formés sur 4 ans et diplômés de l'École Française de Yoga (EFY). Quelques élèves parmi nos adhérents y sont en cours de formation actuellement. Un grand merci à Sylviane Perez-Boudras, enseignante à l'EFY, qui a su transmettre sa passion lors des cours qu'elle dispense à Paray.

Le Cercle de Yoga de Paray vous propose d'assister à une première conférence le **dimanche 24 mars 2024** à l'Espace Tabarly, présentée par Ananda Ceballos, Docteur en Philosophie spécialisée en Études Indiennes, Formatrice d'enseignants de yoga et "Démystificatrice des Mystères Yogiques" depuis plus de 20 ans, qui défie les idées reçues et vous invitera à vous forger votre propre opinion sur le yoga, libre de tout dogme ou cliché, explique-t-elle. Et pour commencer, nous nous demanderons : "Quel yoga pratiquer ?" Depuis les années 1960 et sa diffusion à grande échelle, le yoga est connu au travers d'une très grande diversité d'appellations diverses qui ne fait que se déployer un peu plus chaque décennie.

Derrière toutes ces pratiques se trouve en général la question de la légitimité. À quel point toutes ces pratiques sont-elles vraiment "authentiques" et "traditionnelles" ? Dans la réalité nous sommes pris dans une relation bien plus complexe que ça avec le passé...

Dans ce cycle de conférences, Ananda s'engage à vous guider au travers les méandres de la discipline, mettant en lumière ses dimensions culturelles et historiques, trop souvent négligées... tout en conservant un ton léger et accessible. Préparez-vous à rire et à réfléchir profondément !

Venez nombreux nous rejoindre !

INFOS PRATIQUES :

Date : **Dimanche 24 mars 2024 - de 10h à 12h**

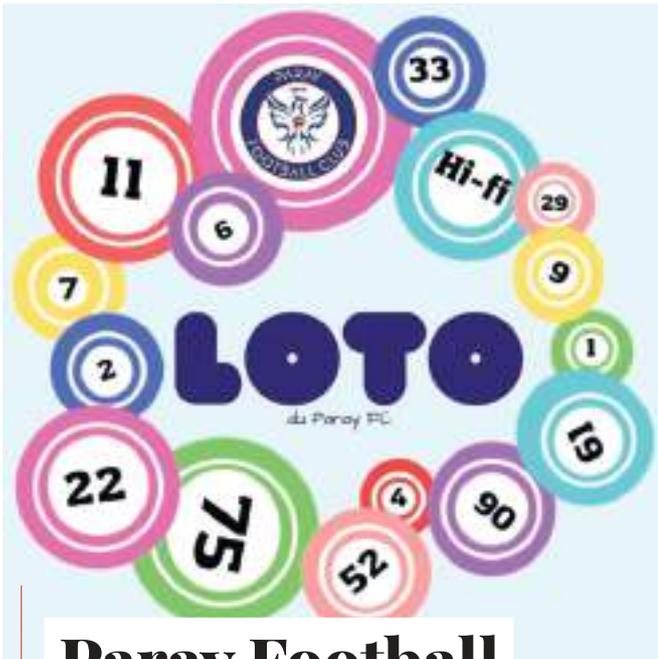
Tarif : **15€**

Lieu : **Auditorium de l'Espace Tabarly à Paray**

Site internet : yogaparayvieilleposte.e-monsite.com Facebook : [yogaparayvieilleposte](https://www.facebook.com/yogaparayvieilleposte)

E-mail : yogaparayvieilleposte@gmail.com

Les textes de cette rubrique, écrits par les associations, sont sous leur entière responsabilité.



Paray Football Club

LOTO

Le Paray FC organise son traditionnel loto le samedi 30 mars 2024 à la salle René Cassin à 20h (ouverture des portes à 19h). De nombreux lots à gagner : console de jeu, électroménager, outillage, voyage... 5 euros le carton et 20 euros les 5.

Petite restauration sur place.

Nombre de places limitées

Réservations conseillées : parayfootclub@gmail.com

S.C Paray Basket

BASKET SOLIDAIRE

Les jeunes de l'association S.C Paray Basket ont imaginé une entraide solidaire et un échange culturel et sportif avec les U15 de La Gauloise, une équipe de basket à La Trinité, en Martinique. En retour, à la Toussaint, les nouvelles connaissances martiniquaises viendront ici, en Métropole, pour découvrir notre environnement, un accueil réciproque des uns chez les autres. Afin que ce projet devienne réalité, Paray Basket a besoin de vous. En plus d'aider à financer le voyage, vous contribuez à une belle histoire d'amitié et d'échange culturel.



Pour contribuer au projet, scannez le QR Code ou rendez vous sur www.paraybasket.fr pour accéder au projet "basket solidaire"



La Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique

RÉDUISONS, TRIONS, VALORISONS NOS BIODÉCHETS

Samedi 30 mars

TOUS AU COMPOST ! Atelier de sensibilisation, et goûter-compost avec l'expertise de Julie Thévenet, Maître Composteur.

Lieu : 6 rue du Potager, à Paray-Vieille-Poste

Heure : De 15h à 17h

Samedi 27 avril à 15h

Atelier LES ÉCHOS DU FUTUR

Lieu : médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, 43 av. Aristide Briand, à Paray-Vieille-Poste

Heure : 15h à 17h

Nombre de places : 12 personnes

Réservation : 1° - soit en adressant un mail avec votre nom, prénom, et numéro de téléphone à assomeup@gmail.com, 2° - soit directement à la médiathèque.

Deux points de collecte permanents et ouverts à tous, sont situés respectivement :

au 50 avenue Aristide Briand,

et au 6 rue du Potager.

Vous habitez à proximité de la ferme de Contin et souhaitez récupérer un bioseau afin de participer au compostage collectif qui rassemblera 100 foyers, en vue de valoriser 10 à 15 tonnes de bioressources par an? Adressez un mail à assomeup@gmail.com. Un RDV vous sera proposé.



ÉVÈNEMENT

LUNDI 1^{ER} AVRIL 2024
DE 10H30 À 11H30

Chasse aux oeufs

Événement réservé aux enfants des écoles maternelles et élémentaires sur invitation. Rendez-vous au Parc Gaston-Jankiewicz Renseignements auprès du service développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 23 MARS DE 16H À 17H30

Café-ciné

Un moment d'échange pour parler cinéma et séries !

Info auprès de la médiathèque Antoine-de-Saint-Éxupéry au 01 69 57 82 30

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

SAMEDI 23 MARS - 20H30

Concert de Printemps

Par les élèves des Enseignements Artistiques
Entrée libre sans réservation.

À l'Avant-Scène

CINÉMA

DIMANCHE 24 MARS - 14H30

Rose, petite fée des fleurs

Animation, Famille

À l'Avant-Scène

Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

CINÉMA

DIMANCHE 24 MARS - 16H15

Boléro

Biopic, Musical

À l'Avant-Scène

CINÉMA

MARDI 26 MARS - 20H45

La vie de ma mère

Comédie dramatique

À l'Avant-Scène

MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 27 MARS

SAMEDI 6 AVRIL

MERCREDI 10 AVRIL

SAMEDI 20 AVRIL

MERCREDI 24 AVRIL DE 10H30 À 11H

Racontines

(histoires pour les petits)

Gratuit - Info auprès de la médiathèque Antoine-de-Saint-Éxupéry au 01 69 57 82 30

CINÉMA

MERCREDI 27 MARS - 14H30

DIMANCHE 31 MARS - 14H30

Les fées sorcières

Animation dès 3 ans

À l'Avant-Scène

ÉVÈNEMENT

JEUDI 28 MARS - DE 18H30 À 20H30

Réunion publique

Le règlement du passage du Plan

Local d'Urbanisme au Plan Local

d'Urbanisme Intercommunal

Rendez-vous salle de conférence de l'Espace
Éric-Tabarly

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 30 MARS DE 16H30 À 18H

Café-culture

Venez nous retrouver pour parler de l'actualité culturelle et échanger sur nos dernières lectures.

Sur inscription - Public Adulte

Info et inscription auprès de la médiathèque Antoine-de-Saint-Éxupéry au 01 69 57 82 30

CINÉMA

DIMANCHE 31 MARS - 15H30

Les rois de la piste

Comédie dramatique

À l'Avant-Scène

Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

CINÉMA

MARDI 2 AVRIL - 20H45

HLM pussy

Drame

À l'Avant-Scène

Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€



Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr

SORTIE

SAMEDI 27 AVRIL

Château de Breteuil

Visite guidée du château, visite libre des jardins. Goûter servi par un traiteur.
Tarifs catégorie J : Plein : 22 € - Réduit : 11 €
Départ en car vers 13h du stade Pierre-de-Coubertin. Retour vers 18h30.
Dans la limite des places disponibles.
Renseignements auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

CINÉMA

MERCREDI 3 AVRIL - 14H30

DIMANCHE 7 AVRIL - 14H30

Les explorateurs : l'aventure fantastique

Animation dès 3 ans
À l'Avant-Scène

CINÉMA

DIMANCHE 7 AVRIL - 16H30

La nouvelle femme

Drame historique
À l'Avant-Scène

CINÉMA

MARDI 9 AVRIL - 20H45

Scandaleusement vôtre

Thriller
À l'Avant-Scène

CONCERT

VENDREDI 26 AVRIL - 20H30

3 for swing "tribute to nat king cole"

Première partie assurée par l'atelier Jazz de l'école de Musique.
Tout public

Tarifs catégorie F : Plein 13 € - Réduit 6,50 €
À l'Avant-Scène
Réservation conseillée auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE

27 AVRIL - 14 DÉCEMBRE
MERCREDI ET SAMEDI DE 14H À 18H,

Exposition "Une banlieue sportive"

41, rue G. Anthoinoz-de Gaulle 91200 Athis-Mons
maisondebanlieue.fr - 01 69 38 07 85
infos@maisondebanlieue.fr
Entrée libre et gratuite.

SPORT

DIMANCHE 28 AVRIL - DE 9H30 À 12H
Sport'Ouvertes

L'équipe des Sports vous invite à participer à une session sportive au programme : jeux de piste touristique.
Rendez-vous place Henri-Barbusse
Renseignement auprès du service des sports au 01 60 48 80 65

CONCERT

DIMANCHE 28 AVRIL - 17H

Ensemble vocal point d'orgue

Tarif : 8 € - À l'Avant-Scène
Réservation auprès de l'association au 06 62 42 97 69

SPECTACLE

SAMEDI 4 MAI - 20H30

Spectacle des profs des enseignements artistiques

Entrée libre sans réservation. À l'Avant-Scène
Renseignements au 01 60 48 80 60

CONCERT

SAMEDI 25 MAI - 20H30

La Fraternelle

Entrée libre - Gratuit
À l'Avant-Scène

SORTIE

DIMANCHE 26 MAI - DE 8H À 17H

Vide-greniers

Ouverture des inscriptions le lundi 25 mars à l'Hôtel de Ville. Renseignements au 01 60 48 80 60

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 0169 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal
le 4 avril 2024 à 20 heures
Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Les élus ont le dos bien large, on le sait, et cela quel que soit leur mandat. Ils sont toujours les premiers responsables de tout dysfonctionnement. Et il est tellement plus simple de rejeter la responsabilité ou la faute sur eux plutôt que sur celui qui commet l'erreur. A Paray, dans un même week-end, trois accidents ont eu lieu. Ces jeunes chauffards ont commis des actes graves de non-respect au code de la route et il s'agit bien de leur seule faute. Conduire sous l'emprise de stupéfiants, d'alcool, sans permis de conduire ou commettre un refus d'obtempérer ne peut être la faute des élus. Mais nous ne pouvons pas mettre des herbes aux entrées de ville pour empêcher les uns et les autres de traverser Paray.

Bien sûr, avec de tels événements, les réactions fusent et d'aucun souhaite plus de feux rouges, là où ceux qui vivent devant ne supportent plus le bruit que cela génère. Mais quand

on grille un stop, on grille un feu rouge. Quand on conduit sans permis et qu'on ne s'arrête pas malgré les injonctions de la Police Nationale, tout aménagement est vain. Si tout le monde respectait le code de la route, le nombre d'accidents serait en baisse à Paray comme ailleurs.

Pour la petite histoire, aucun de ces jeunes mis en cause n'est Paraysien. Nos actions de prévention et la proximité de la Police municipale dès l'école élémentaire, au travers du permis piéton, ou au collège, avec la sensibilisation à la conduite des engins motorisés, portent certainement leurs fruits. Il est certes plus simple d'accuser des élus de ne pas faire ce qui n'est pas faisable, que les auteurs de troubles, qui font ce qui ne doit pas être fait.

Les Élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Du concret, stop aux paroles vaines !

Les paraysiens sont lassés d'attendre la prise en compte de leurs besoins essentiels de services publics qui les accompagnent de la petite enfance, à l'adolescence puis jusqu'à la dépendance.

- Savez-vous que la salle de danse de l'Avant-Scène n'est plus aux normes obligeant notamment un professeur de danse à organiser son cours dans le hall de l'Espace Tabarly ?
- Savez-vous que le gymnase Carriou est à l'état d'abandon ?
- Savez-vous que les restructurations des stades Jean-Bouin et Pierre de Coubertin sont repoussées année après année ?
- Savez-vous que les installations des aires de jeunes des enfants présentent des défauts évidents ?
- Savez-vous que les appartements de nos seniors à la résidence Louis-Poizeaux n'ont pas été rénovés depuis plus de 25 ans ?
- Savez-vous que la sécurisation des bâtiments recevant le public doit être renforcée ?

Face au constat de l'état désastreux du patrimoine municipal et son manque d'entretien, il est irresponsable que la majorité prévoit au budget 2024 la somme dérisoire de 560 000€ au titre des dépenses d'investissement concernant les travaux de rénovations des bâtiments municipaux, la sécurisation et d'amélioration des bâtiments recevant le public.

L'heure est moins que jamais, aux études qui n'ont jamais de réponse. Au contraire, l'heure doit être à l'action sous peine de voir notre qualité de vie et nos services publics décliner de manière irréversible.

Puisse notre message être entendu de façon constructive par la majorité municipale.

Les élus de DEMAIN pour PARAY

Stéphanie Jankiewicz – Gino Capocci – Peggy Perrochon – Philippe Baby – Pascal Picard

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 8 février 2024

Réuni sous la présidence de : **Nathalie Lallier, Maire**

Secrétaire de séance : **Claire Mauranges**

Présents ou représentés : **29 élus**

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROUVE à l'unanimité l'actualisation du règlement du Budget participatif de la Ville.

APPROUVE à l'unanimité l'extension du périmètre du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) au titre de sa compétence de service public de distribution de gaz et de sa compétence relative aux Infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)

DÉCIDE à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer le contrat de collaboration pour le développement du réemploi avec l'entreprise CITEO.

APPROUVE

à l'unanimité le contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune entre la Ville et GRDF.



PREND ACTE à l'unanimité de la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024 afférent au Rapport sur les Orientations Budgétaires 2024.

PREND ACTE à l'unanimité des lignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et établies pour trois ans, de 2024 à 2026.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention relative à l'intervention d'un technicien informatique avec le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région d'Ile de France et tout document y afférent.

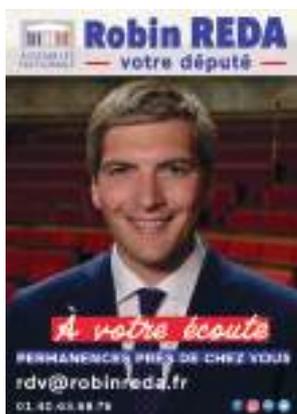
ESPACES VERTS

Nouveau look et nouveaux horaires pour le parc Gaston-Jankiewicz

Fraîchement équipé d'une nouvelle signalétique, plus moderne, le parc Gaston-Jankiewicz adopte également de nouveaux horaires. Du 15 avril au 14 octobre, vous pourrez ainsi arpenter le parc de 8h45 à 19h, avec des nocturnes jusqu'à 21h tous les vendredis du 1^{er} juin au 1^{er} septembre. Du 15 octobre au 14 avril, les portes du parc s'ouvriront toujours à 8h45 mais se refermeront un peu plus tôt, à 17h. Pour rappel, le parc est ouvert au passage des vélos, dans la continuité de la piste cyclable de la Vanne dans les horaires d'ouverture et le respect des règles de convivialité, bien entendu.



PERMANENCES DE M. GROUSSEAU
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL SUR
RENDEZ-VOUS :
JJGROUSSEAU@CD-ESSONNE.FR
TÉL. : 01 60 91 90 93



EMPLOI

France Travail remplace Pôle Emploi

Depuis le 1^{er} janvier dernier, Pôle Emploi est devenu France Travail. Un nouveau pour un service qui subit lui aussi quelques modifications.

QU'EST-CE FRANCE TRAVAIL ?

Plus que ce changement de nom, c'est toute une restructuration des institutions autour de la recherche d'emploi et des demandeurs d'emploi qui est mise en place. Ce nouveau réseau a pour objectif d'améliorer le système actuel d'aide à l'insertion professionnelle et au retour à l'emploi ainsi que d'étendre les compétences de Pôle Emploi. France Travail entend également réunir les différents acteurs de l'emploi : État, collectivités territoriales et partenaires sociaux. Le but est de proposer un suivi mutualisé pour améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des personnes les plus éloignées de l'emploi.

QU'EST-CE QUI CHANGE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024 ?

- toutes les personnes sans emploi sont automatiquement inscrites à France Travail (dont les bénéficiaires du RSA)
- toutes les personnes inscrites

bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs besoins

- chaque demandeur d'emploi bénéficiera d'un diagnostic approfondi sur ses besoins
- chaque personne devra signer un contrat d'engagement
- chaque demandeur d'emploi aura accès à des droits et des devoirs

QU'EST-CE QUI NE CHANGE PAS ?

Vous pouvez toujours :

- être accueilli par votre conseiller Pôle Emploi selon les modalités habituelles
- recevoir votre allocation chômage dans les mêmes conditions
- continuer votre actualisation mensuelle via votre Espace Personnel qui est disponible sur le site France Travail
- chercher des offres d'emploi sur le site de France Travail
- utiliser l'ensemble des services numériques habituels

⊕ d'infos : consultez le site de France Travail : www.francetravail.fr

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Ville de Paray-Vieille-poste

Service Population

Le service Population de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence Info Énergie

Des permanences gratuites et individuelles sont organisées le deuxième vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Contactez le CAUE 94 au **01 60 48 80 63**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison

Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde

Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Jullian Robles Tafur le 10/01/2024

Mareva Arriat le 11/01/2024

Salim Haouari le 26/01/2024

Naïm Cheikh le 14/02/2024

Imran Cheikh le 14/02/2024

Hiba Benramdane le 21/02/24

Dario Alves Rodrigues le 27/02/2024

FÉLICITATIONS À...

Laura Chevalier et Ugo Capocci

le 29/02/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Anter Righi le 07/01/2024

Gérard Mesguich le 11/01/2024

Alderigo Ciambella le 12/01/2024

Evelino Ciriani le 15/01/2024

Christiane Canlay veuve Chatric le 19/01/2024

Gilberte Mercier veuve Rayer le 20/01/2024

Charlotte Schutz veuve Baudin le 06/02/2024

Yves Derrien le 07/02/2024

Franco Di Bortolo le 17/02/2024

Madeleine Coulonnier veuve Laye le 20/02/2024

Rosaria Galifi veuve Iacona le 22/02/2024



CHASSE AUX OEUFS

Lundi 1^{er} avril
de 10h30 à 11h30

📍 Parc Gaston Jankiewicz



Réservé aux enfants des écoles maternelles et élémentaires sur invitation.
Pour les enfants scolarisés à Paray, l'invitation est distribuée dans les écoles.
Pour les enfants paraysiens scolarisés hors de la commune,
l'invitation est à retirer à l'Hôtel de Ville.